

Télesurveillance des bâtiments de la ville de Maromme

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : prestations de télesurveillance des différents bâtiments et sites de la Ville de Maromme.

Lieu d'exécution : Territoire de la commune de MAROMME

Mode de passation : marché de fournitures courantes, soumis aux dispositions de l'Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. C'est une procédure adaptée.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées

Négociation : La collectivité se réserve le droit de négocier.

Sous-traitance : la collectivité n'autorise pas la sous-traitance.

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Durée du marché : 6 ANS (le montant de l'offre est révisable à chaque date anniversaire)

Critères d'attribution : Le jugement sera effectué à partir des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance.

1° / Prix des prestations de télesurveillance : 60%

2° / Mémoire technique : 40%

- Détails de la prestation de raccordement des sites
- Détails de la procédure d'appel en cas de déclenchement
- Temps de réactivité relatif à l'appel en cas de déclenchement
- Documents de traçabilité des évènements

La commission classera les offres en fonction des résultats obtenus (et retiendra l'offre présentant le meilleur résultat). Le critère de choix retenu sera l'offre «économiquement la plus avantageuse» (suivant article 62 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 55 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des **pièces contractuelles** mentionnées au présent C.C.P.
- candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.
- les candidats n'étant pas agréés APSAD P3.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr
ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer au document unique de marché européen (DUME) ou aux anciens documents DC1, DC2, DC6, NOTI 2, téléchargeables gratuitement.

Les pièces contractuelles :

- L'Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé.
- Le présent C.C.P. paraphé, signé.
- DUME
ou
 - Attestations sur l'honneur
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- L'attestation d'agrément **APSAD P3**
- Mémoire technique détaillé
 - Note méthodologique (raccordement, procédure et gestion des appels ...)
 - La capacité technique du candidat

Autres documents :

- R.I.B ou R.I.P.
- Une liste de références des prestations de télésurveillance, durée similaire, récente, chiffrée et datée.

Date limite de remise des offres

➤ **10 MARS 2017 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre " Télésurveillance des bâtiments de la ville de Maromme "

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **10 MARS 2017 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé** (une copie de sauvegarde est conseillée) : <https://marchespublics.adm76.com>

- **Langue utilisée :** Les offres seront entièrement rédigées en langue française.

- **Unité monétaire :** Le marché sera conclu en Euros.

Renseignements :

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**
Tél. : 02 32 82 22 03 **Télécopie :** 02 32 82 22 28
E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr
- Pour des renseignements d'ordre techniques :
M. GRESEL, Directeur du Pôle Moyens Généraux
Tél. : 02 32 82 22 03 **Télécopie :** 02 32 82 22 28
E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 10 février 2017